

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 97 (1971)
Heft: 7

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliographies

La distribution d'eau dans les agglomérations urbaines et rurales, par *Cyril Gomella*, ingénieur-conseil, et *Henri Guerrée*, ingénieur ETP. Paris, Editions Eyrolles, 1970. — Un volume 16×25 cm de 280 pages, 91 figures, 20 tableaux et une pochette de 8 abaques. Prix : relié, 58 F.

Le rapport sur les principales options qui commandent la préparation du VI^e Plan en France appelle l'attention sur la nécessité de l'adoption d'une politique de l'eau, « vigoureuse » et qui « sera d'autant moins coûteuse que les problèmes de l'eau seront davantage pris en considération ». C'est dire tout l'intérêt qui s'attache, à notre époque, à l'étude approfondie de ces problèmes.

Devant le succès remporté par l'ouvrage « Pratique de l'assainissement des agglomérations urbaines et rurales », les Editions Eyrolles ont demandé, à ses deux principaux auteurs, un ouvrage relatif à la technique de l'eau, rédigé dans le même esprit.

Les multiples études de M. Gomella dans ce qui pourrait s'appeler les « techniques avancées » dans le domaine de l'eau, et l'expérience du colonel Guerrée qui eut à diriger des travaux souvent difficiles et de caractère inédit, permettraient, en effet, à ces deux personnalités de mener à bien la rédaction d'un tel ouvrage.

Dans leur nouveau volume, les auteurs se sont volontairement limités aux problèmes de la collecte, du stockage et de la distribution d'une eau jugée convenable. Il comporte de nombreuses références à des textes réglementaires et techniques, ainsi qu'aux normes et instructions. De nombreux tableaux et des abaques séparés, directement exploitables, en font un véritable outil de travail pour les bureaux d'études techniques, qu'ils soient du secteur privé ou qu'ils dépendent des administrations de l'Etat ou des collectivités locales, pour les entreprises et pour les services d'exploitation.

Mais, il est de notoriété publique que les eaux « naturellement pures » se raréfient, pour les besoins nouveaux tout au moins ; aussi cet ouvrage sera-t-il suivi de celui qui en sera le complément indispensable et qui traitera de la qualité des eaux et de leurs divers traitements.

Sommaire :

I. *La distribution d'eau en milieu urbain*. — Origine des eaux. Méthodes de captage. Captage des eaux des lacs et des rivières. Captage des eaux souterraines. Adduction des eaux. Canaux et aqueducs. Stations de pompage. Choix et utilisation des pompes. Comptage de l'eau. Commande automatique des stations de pompage. Canalisations sous pression. Tuyaux : en fonte grise, en fonte ductile, en acier, en béton armé, en amiantement, en matières plastiques. Pose des canalisations. Travaux

spéciaux. Etudes : d'une adduction par gravité, par refoulement. Protection des ouvrages. Coup de bélier. Attaque chimique. Stockage des eaux. Réservoirs en maçonnerie, en béton armé, en béton précontraint. Fontainerie des réservoirs d'alimentation en eau des immeubles élevés, réseaux surpressés. Réseaux de distribution d'eau. Etude du tracé. Calcul d'un réseau. Appareils de puisage extérieurs. Entretien des réseaux. Exploitation. Tarifications. Réseaux intérieurs de distribution.

II. *La distribution d'eau en milieu rural et l'alimentation individuelle*. — Captage, adduction, stockage et distribution. Le milieu rural. Besoins en eau. Détermination des diamètres, exemple. Installations individuelles.

Appendice. — Schéma de l'organisation sanitaire en France. Principaux textes réglementaires. Directions relatives à la documentation en matière d'alimentation en eau.

Annexes. — Nomogramme à points alignés, de la formule de Bazin, pour l'écoulement de l'eau, dans les canaux découverts, par *M. d'Ocagne*. Abaque de Flamant. Abaques simplifiés pour l'utilisation de la formule de Colebrook. Abaque de Scobey. Abaque de Scimemi. Abaque pour le calcul des canalisations en matière plastique. Utilisation du graphique carbonique.

Lexique de calcul économique et de l'économétrie, par *André Olmi* et *Fortuné July*. Entreprise moderne d'édition, 4, rue Cambon, Paris 1^{er}. — Un volume 13,5×21 cm, 192 pages, franco 26,50 F.

Le calcul économique ne concerne plus seulement les spécialistes mais un nombre croissant d'ingénieurs et de cadres ; dans l'entreprise, il intéresse principalement trois domaines :

- *les études de marché* : prévisions à long, à moyen et à court terme ; extrapolation des enquêtes ; analyse de la demande,
- *les problèmes de la production* : choix des investissements ; programmation linéaire ; gestion des stocks ; régulation de la production et des stocks ; analyse de la valeur ; contrôle statistique des fabrications ; mesure de la productivité ;
- *les efforts commerciaux* : fixation des prix de vente ; attraction commerciale ; contacts avec la clientèle ; promotion des ventes ; recherche des occasions de développement.

Sur le plan national, les secteurs principaux d'application sont l'étude des règles économiques, les tests conjoncturels, la comptabilité nationale et les plans de développement.

C'est le vocabulaire spécifique de ces divers secteurs du calcul économique que les auteurs du *Lexique du calcul économique et de l'économétrie* ont réuni et défini.

L'importance du vocabulaire (400 définitions) montre la nécessité d'un tel lexique pour aborder les revues et les ouvrages spécialisés. Cet ouvrage, résumant une discipline sous une présentation commode et de lecture immédiate, sera un moyen de révision pour l'étudiant, un instrument d'initiation, un aide-mémoire méthodologique pour le praticien.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

(SECTION GENEVOISE)

Rapport d'activité

présenté à la 126^e assemblée générale par M. Claude Rossier, ingénieur, président de la section

1. Effectifs

Au cours de l'année 1970, nous avons connu une légère augmentation de nos effectifs, puisque face à 21 départs, nous avons enregistré 33 admissions. Parmi ces départs, je relève 13 transferts à une autre section, 2 démissions et 6 décès.

Ce sont ceux de nos collègues :

Jean-Pierre Cattaneo
Henry Copponex
Georges Gagnebin
Arthur Lozeron
Robert Pesson
Georges Wild.

Notre société conservera le meilleur souvenir de ces disparus, et je vous prie de vous lever pour honorer leur mémoire.

Je félicite M. Jacques Bauty, nommé membre émérite, pour sa fidélité à notre Section.

Nos membres se répartissent actuellement comme suit :

Architectes	189 (+ 6)
Ingénieurs civils	160 (+ 2)
Ingénieurs électriciens	59 (—)
Ingénieurs mécaniciens	78 (+ 1)
Autres spécialités	36 (+ 3)
Total	522 (+12)

On constate de nouveau la stagnation des effectifs des ingénieurs de l'industrie, mécaniciens et électriciens. Les efforts que nous faisons pour les intéresser à notre activité ne portent encore que peu de fruits. Ce problème dépasse d'ailleurs le cadre de notre section.

2. Comité

Depuis la dernière assemblée générale, votre comité a tenu 9 séances. Je ne vous laisserai pas en vous rapportant le détail de nos délibérations, tous les points importants figurant en d'autres parties de ce rapport.

Le Comité que vous avez élu le 19 mars 1970 a connu deux démissions : celle de M. *Jacques Nobile* qui avait demandé si discrètement d'être libéré de ses charges que nous n'en avons pas tenu compte, et celle de M. *Jean-Pierre Cornaz*, qui a quitté Genève pour retourner à Bâle.

C'est une équipe composée en majorité de nouveaux qui a présidé cette année aux destinées de notre section. Je tiens à dire combien j'ai apprécié la collaboration de mes collègues ; en une période où nous sommes tous surchargés de travail, il a toujours été aisé de répartir les tâches au gré des compétences et des possibilités de chacun. Je vous dois, Messieurs, un grand merci. Pour être plus précis, ces remerciements s'adressent à MM. *Cosmetatos, Buffo, Annen, Chevalley, Malnati et Widmer*.

Néanmoins, nous vous proposerons de rétablir l'effectif complet de votre comité en prononçant deux nominations (point 6 de l'ordre du jour).

3. Secrétariat permanent

Je me bornerai à dire ici à M. *Bochet* combien nous apprécions son travail, sa clairvoyance, et sa connaissance de nos problèmes. L'activité de votre comité et de la section toute entière serait actuellement impensable sans l'appui qu'il nous apporte.

4. Activité de la section

4.1 Conférences

Depuis la dernière assemblée générale, nous vous avons proposé les conférences suivantes :

- 25 et 26.4 Les Journées du Mont-Pèlerin, consacrées à l'avenir de la démocratie en Suisse.
- 14.5 Un système de transports pour la Cité future, par M. *Bouladon*.
- 22.5 Conférence du prof. *Kaufmann*, en collaboration avec le groupe Quadrivium.
- 11.6 Visite du Musée d'Histoire naturelle et conférence du peintre *Robert Hainard*.
- 15.10 La Centrale nucléaire de Verbois par MM. *Choisy, Collomb et Buclin*.
- 27.10 Séance consacrée à l'Interassar et à l'évolution des structures de la profession d'architecte.
 - 1.2 Conférence de M. *E. Choisy*, en collaboration avec la classe d'Industrie et de Commerce.
 - 4.2 Une expérience vécue d'aide au tiers monde, par M. *G. Rossier*.

Comme vous le voyez, nous ne vous avons pas chargés par un grand nombre de conférences. La participation, parfois si faible, de nos membres aux invitations les plus tentantes nous montre qu'à notre époque, chacun est trop chargé pour trouver du plaisir à de nombreuses soirées studieuses. Notre société doit réunir ses membres et assumer sa tâche d'autres façons. En voici quelques-unes :

4.2 Cours et formation

A côté de diverses possibilités offertes à nos membres par des sociétés amies, nous avons organisé avec un vif succès un cours présidé par les professeurs *Escher* et *Nievergelt*, et consacré à diverses méthodes de calcul des probabilités.

Notre société poursuivra l'organisation de conférences et de cours de recyclage. Comme il résulte de l'examen de nos comptes, ces manifestations se sont soldées par un léger bénéfice, que nous avons transféré dans une réserve destinée à l'organisation de cours de formation.

Nous serions heureux d'accueillir les suggestions de nos collègues qui seraient désireux, soit de donner, soit de suivre de tels cours. Dans ce domaine, notre société est au service de ses membres.

La SVIA a dans ce domaine une vive activité centrée autour des possibilités de l'EPFL. Notre collègue M. *Lygdopoulos* participe aux travaux de la Commission romande pour la formation post-universitaire qu'animent nos amis vaudois. Nos membres sont régulièrement invités aux cours donnés à Lausanne, et la participation genevoise est importante.

4.3 Activités de la SIA centrale

Les informations écrites que vous trouvez dans nos organes et les circulaires que vous recevez vous renseignent sur l'essentiel. Notre comité, vos délégués, et quelques membres dévoués qui militent dans les commissions centrales étudient les projets, participent à l'élaboration des normes, aux séances de travail et aux assemblées. Nous n'avons cette année jamais estimé nécessaire de réunir une assemblée pour déterminer une position officielle de la section. Merci pour votre confiance...

A part les normes, nous avons voué une attention soutenue au projet, vivement poussé par le CC, d'un annuaire des bureaux qui s'engagent à respecter les normes SIA. Il faut éviter que l'on crée ainsi une sorte de membres au rabais.

Les modifications de structure de la SIA, avec l'autonomie accrue offerte aux groupes professionnels, la possibilité pour eux d'accepter des spécialistes non-membres de la SIA et des membres collectifs, appelle aussi à une grande vigilance.

Nous avons également soulevé le problème des inscriptions dans le répertoire téléphonique par profession.

En effet, de nombreuses critiques nous sont parvenues : abus de publicité, omissions de trop nombreux membres, mention sous les rubriques ingénieurs et architectes de personnes dont les compétences sont douteuses.

Nous avons prié le CC de se pencher sur ce problème.

4.4 Contacts avec des sociétés amies

Ces contacts sont excellents. Je pense particulièrement à la Classe d'Industrie et de Commerce et à l'ASSPA à Genève et avec les sections romandes de la SIA.

Collaboration étroite également avec l'Interassar, dont l'importance pour nos membres est telle que cela mérite un chapitre particulier de mon rapport.

4.5 Interassar

Dans le cadre de ses nombreuses missions, l'Interassar a poursuivi son action plus particulièrement dans les directions suivantes :

- Poursuite de l'étude entreprise en parallèle avec la révision de la norme SIA 118 dans le but d'unifier les conditions générales pour l'exécution des travaux de construction appliquées dans le canton de Genève.

- Concrétisation des réformes à apporter à la formation théorique et pratique des apprentis dessinateurs en bâtiment sur le plan genevois dans le cadre de l'introduction des nouvelles directions romandes.
- Recherche de contacts plus étroits entre la profession, l'Ecole d'architecture et l'Ecole technique supérieure.
- Renouvellement de la convention collective de travail des bureaux d'architectes.
- Introduction, sous forme de recommandation, d'une assurance vieillesse complémentaire.
- Etude approfondie confiée à M^e Schwartz, avocat-conseil de l'Interassar, en collaboration avec le Département des travaux publics en vue de l'harmonisation de la législation sur les constructions et de la coordination de son application.
- Organisation d'une « journée juridique » qui aura lieu le 6 mai prochain et sera consacrée à l'étude de cas pratiques illustrant la responsabilité juridique de l'architecte en tant que plaque tournante d'une opération de construction.
- Préparation d'un séminaire sur la structure et l'évolution de la profession.

4.6 Information

La SIA souhaiterait réaliser une information plus régulière sur nos thèses et les problèmes de nos professions. Une « Commission romande de relations publiques » a été créée, qui dispose des services d'un journaliste professionnel et qui a tenté d'établir des contacts avec la presse.

Ici même, nous avons organisé une conférence de presse avec des délégués de nos principaux journaux.

De ces contacts, je retire l'impression que nous ne devons pas trop compter sur la presse locale pour nous faire mieux connaître.

4.7 BTSR

Comme vous le savez, le *Bulletin technique* est actuellement contrôlé par la SIA. Nous estimons que cela nous permettra de mieux utiliser cette publication pour mener une politique d'information conforme à nos vœux et à nos besoins.

C'est ainsi qu'à une récente réunion des présidents romands, j'ai proposé que certains numéros du *BTSR* soient consacrés aux problèmes généraux de la profession, et qu'à cette occasion notre journal soit très largement diffusé, de façon à toucher les autorités, le corps enseignant, et de façon générale tous ceux qui en Suisse romande façonnent l'opinion publique.

Cette suggestion a reçu l'appui des présidents romands et des dirigeants du *Bulletin*. Deux écueils sur notre route : l'évolution très lente du *Bulletin* vers sa nouvelle formule d'organe de la SIA en étroite coordination avec la *SBZ*, et la difficulté chronique que l'on éprouve à mobiliser des rédacteurs d'articles nouveaux. Je signale encore que les dirigeants du *Bulletin* souhaitent vivement la collaboration régulière d'un membre de notre section au sein de leur rédaction. Notre comité cherchera à donner suite à ce vœu.

5. Rapport général

Je ne vous ai jusqu'ici parlé que d'activités concrètes. Nombreux sont nos autres sujets de préoccupation. Je vous en citerai quelques-uns en vrac.

5.1 Ingénieurs de l'industrie

Je vous ai déjà fait part de notre souci à ce sujet. Je suis heureux que M. Pierre Bourcart, de retour à Genève, ait accepté de reprendre le poste qui était le sien au G.I.I. central, et je voudrais que son activité facilite une transformation que nous souhaitons et qui devrait permettre à plus d'ingénieurs mécaniciens et électriciens de trouver

dans notre société un cadre de rencontres, d'études et d'action. La SIA s'appauvrirait en perdant tout contact avec ces collègues.

5.2 Autodidactes

Au moment où de nombreuses volées de jeunes ingénieurs et architectes, frais émoulus des écoles, demandent leur admission à la SIA, et ils sont les très bienvenus, nous constatons que trop d'obstacles s'opposent à l'entrée dans notre société d'autodidactes de valeur, comme d'hommes de formations différentes dont le métier et les soucis sont proches des nôtres. Nous avons soumis ce problème à notre CC qui promet de s'en occuper.

5.3 Participation à nos activités

522 membres, 8 membres du comité, 25 délégués de la section, une vingtaine de fidèles qui militent dans diverses commissions et groupes professionnels de la SIA. Une participation aux séances qui dépasse rarement 60 personnes...

Même si l'on considère que l'influence de la SIA dans nos professions est très mal caractérisée par ces nombres, vous comprendrez que votre comité est soucieux d'un décalage qui risque de se créer entre la base et les organes dirigeants de notre section.

C'est pourquoi nous souhaitons un contact plus étroit avec nos membres. N'hésitez pas, Messieurs, à nous faire part de vos vœux, de vos soucis, des informations parfois précieuses dont vous disposez. Poussez-nous à l'organisation de cours et de conférences, provoquez l'étude en notre sein des problèmes qui dépassent la capacité d'un individu ou d'un bureau isolé.

Notre tâche n'est pas, à priori, de créer des cadres et des structures, mais plutôt d'organiser ce qui apparaîtra comme l'expression d'un besoin général.

Notre société sera ce que vous la ferez !

5.4 Ethique de la profession

Nous souhaitons que la lettre circulaire envoyée le 2 avril 1970 par notre président central, M. Rivoire, ait retenu l'attention de nos membres. Nous estimons en effet qu'il est d'une grande importance que la SIA reste le symbole d'une loyauté et d'une compétence absolues, d'un sens profond de la responsabilité de l'ingénieur face à ses mandants et à la société.

Cette attitude est une nécessité au moment où tant de valeurs sont bafouées et où la civilisation technique et industrielle est accusée de tous les péchés.

Par notre compétence et notre influence, nous avons beaucoup à dire et à faire dans la création d'un monde meilleur, et c'est en faisant appel à toutes ces qualités que notre œuvre sera utile.

Ces mots seront la conclusion de mon rapport.

Congrès

EUROCON 71

Lausanne, 18-21 octobre 1971

Le premier congrès organisé par les sections européennes et les groupes techniques concernés de l'IEEE (The Institute of Electrical and Electronics Engineers Inc., Région 8) aura lieu au Palais de Beaulieu, à Lausanne, du 18 au 22 octobre 1971.

Le programme technique d'*Eurocon 71* est conçu de manière à intéresser les ingénieurs en électrotechnique et en électronique et comprendra un congrès spécialisé de cinq à six sessions pour chacun des domaines suivants :